



Fiche de présentation de la formation destinée aux animateurs/intervenants sur les modules fédéraux

Dans un contexte d'évolution des textes législatifs concernant les instances représentatives du personnel (CAP, CT, CHSCT, ...) et face à l'évolution du paysage politique territorial (métropoles,...), qui génèrent d'importantes retombées sur les agents, il est impératif que nos élus puissent tenir leur « rôle politique » et porter la revendication CGT au sein des instances de la Fonction Publique Territoriale.

Il est donc essentiel :

- qu'ils acquièrent le parcours de formation syndicale de la fédération : accueil, niveau 1 interpro, Enjeux statutaires, Instances de la Fonction Publique Territoriale, Travail et Santé, étapes de notre démarche revendicative / CHSCT
- que nous disposions de formateurs, d'animateurs, d'intervenants en formation syndicale, sur tout le territoire national.

Dans sa feuille de route, le secteur formation syndicale de la fédération propose, au centre de formation Benoit Frachon de Courcelle, des modules fédéraux destinés aux animateurs/intervenants.

Pour aider les stagiaires/formateurs à décliner les contenus des modules de formation syndicale de la Fédération en territoire, le secteur formation syndicale a construit des formations qui mettent les stagiaires en situation d'animateur/intervenant.

Les stagiaires seront, ainsi, mis face à leur responsabilité de formateurs :

1. à travers le travail de préparation et de maîtrise du contenu de la formation à mener en amont de toute formation (une journée est consacrée au travail de préparation d'un thème du module)
2. à travers leur maîtrise de l'animation et de l'intervention en formation, face à un public de stagiaires (durant deux heures, le lendemain, les stagiaires sont mis en situation de formateurs sur le thème préparé)

Les camarades du secteur formation syndicale, à la fois formateurs, conseillers et stagiaires, partageront, tout au long de la semaine, leur expérience et leurs connaissances avec les futurs formateurs.

Ils mettront tous leurs savoirs et savoir-faire au service des stagiaires/formateurs pour faciliter ma mise en œuvre de la formation syndicale fédérale dans les territoires.

Montreuil, le 30 décembre 2018.

Le secteur formation syndicale



Animateurs / Intervenants sur les modules fédéraux

Travail et Santé, étapes de notre démarche revendicative / CHSCT

Objectif :

- > Mettre en place un réseau d'animateurs/intervenants, épaulé et suivi par le secteur formation de la fédération, dans chaque département.
- > Mettre en place dans la période suite les élections professionnelles, les stages « Travail et Santé, étapes de notre démarche revendicative » de la fédération, dans chaque département.

Durée de la formation : 5 jours

Public concerné :

- les camarades ayant suivi la formation de formateur
- et/ou les camarades ayant une expérience de formation syndicale

Dates des formations :

1. Semaine 20 > du 14 au 18 mai 2018. *Information et inscription parue dans la Lettre du Jour*

Date limite de dépôt de candidature : le

2. Semaine 14 > du 3 au 6 avril 2018.

Au vu des différentes candidatures, dans un souci d'efficacité et pour répondre aux objectifs fixés, le secteur formation syndicale composera la liste définitive des camarades retenus pour le stage.

La réponse aux candidatures sera transmise 6 semaines avant la tenue du stage.